

Des yeux pour ne point voir

Léo Bonneville

Cinéma américain
Number 37, May 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51858ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)
1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1964). Des yeux pour ne point voir. *Séquences*, (37), 2-3.

Des yeux pour ne point voir

Toujours à l'avant-garde, le dominicain Hyacinthe-Marie Robillard a donné, dans un quotidien de Montréal, deux articles sur la censure. Dans le second *, heureux d'apporter ses lumières, effets sans doute d'une longue méditation, il suggère des initiatives propres à rendre inutile pour ainsi dire toute censure. Or, si nous examinons de près ses suggestions, nous nous rendons compte que le Père est deux lustres au moins en retard et que tout a été dit et commencé avant qu'il jette un oeil dans le vaste champ du cinéma.

Depuis plus de dix ans, les jeunes et les éducateurs ont pris conscience de la nécessité d'une éducation cinématographique et, d'année en année, les ciné-clubs d'étudiants augmentent sans cesse. Nous en comptons au moins 345 dans la Province de Québec qui groupent plus de 40,000 étudiants. Chaque été, plusieurs stages de cinq ou six jours préparent les dirigeants (étudiants et éducateurs) à bien remplir leur rôle dans ce domaine. Cette année, l'Université de Montréal a préparé pour les collèges un cours de cinéma destiné aux élèves de versification (11^e année). Quatorze institutions donnent ce cours qui rejoint près de 400 élèves. De plus, depuis deux ans, quelque 250 éducateurs suivent régulièrement un **Cours de cinéma** réparti sur trois ans et contrôlé par des examens. Le cours comprend trois cycles: Ier cycle: Le langage cinématographique; IIe cycle: Esthétique et éthique cinématographiques, IIIe cycle: Des auteurs cinéastes. Ce cours de cinéma vient également de terminer son premier cycle à Québec avec 160 éducateurs.

Voyez, mon Père, qu'il se fait quelque chose **chez nous** et si vous aviez été un peu attentif vous auriez sans doute aperçu, de votre cellule, quelques-uns des 650 congressistes qui se sont réu-

* **Le Devoir**, le 2 mars 1964.

nis pendant trois jours, à l'Université de Montréal, au printemps dernier, pour discuter des problèmes propres aux ciné-clubs. Et peut-être seriez-vous venu entendre un maître comme Henri Agel vous dire que les Canadiens donnaient l'exemple à bien des pays dans le domaine de l'éducation cinématographique. Mais continuez plutôt à écrire... sans voir.

Vous voulez une critique chrétienne ? Mais il n'y a pas d'école de critique. Ni Taine, ni Malraux n'ont fait leurs classes de critique. Il y a l'étude de l'art — qu'il soit pictural, littéraire, musical ou cinématographique — qui rend apte à faire de la critique. Et si le critique n'a pas honte de ses convictions chrétiennes, et si l'art n'est pas un absolu, le critique saura faire les réserves qui s'imposent. Tout en ne trahissant pas l'art, il ne trahira pas non plus le christianisme. Dites-moi, tous ces professeurs qui s'instruisent en suivant des cours de cinéma ne se rendent-ils pas aptes à porter des jugements sains et complets sur les films ?

Il reste la cote morale dont il semble que vous ignoriez le sens et minimisiez la portée. Dire que les jeunes se précipitent voir les films cotés à **déconseiller** et à **proscrire**, c'est avouer la démission de l'éducateur. L'éducation cinématographique ne donne aucun vaccin contre les mauvais films mais elle rend capable de faire un choix judicieux. N'est-ce pas cela la liberté que vous nous prêchez si fort ? Que l'Église signale les films dangereux, c'est son rôle. Que le chrétien tienne compte de la cote morale suivant sa conscience, c'est ce que l'Église, par la voix du décret conciliaire du 4 décembre 1963, lui demande : "Pour accomplir la loi morale, les usagers ne peuvent donc négliger leur devoir de se renseigner à temps sur les appréciations morales de l'autorité compétente et, selon les règles d'une conscience droite, de s'y conformer."

Voilà, mon cher Père, du travail positif, non pour les autres, mais pour vous-même à l'intention de tous vos étudiants et aussi de vos petits neveux et nièces. Vous voyez, quand vous vous donnez la peine d'ouvrir les yeux, vous découvrez que, dans le domaine du cinéma, d'autres se sont mis à l'oeuvre depuis plus de dix ans. Tâchez de les rejoindre **maintenant**.

Léo Bonneville,
Directeur.